



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

**Numérique du quotidien :
former et accompagner
les Français**





Jacqueline Gourault

Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales



Cédric O

Secrétaire d'État
chargé de la Transition numérique
et des Communications électroniques

Depuis plusieurs décennies, les outils numériques, internet, sont venus percuter notre société. Le progrès technologique au service de l'humain a bouleversé notre quotidien et changé nos vies : aujourd'hui, nos manières de communiquer, de nous instruire, de nous cultiver, de nous divertir, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes...

Les restrictions liées à la crise sanitaire ont montré avec force à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il nous est utile et combien chacun de nous en a besoin au quotidien. Des courses par internet, à la télémedecine, du divertissement aux démarches administratives, ceux qui ont accès au numérique traversent plus facilement cette période difficile.

Nous devons nous mobiliser pour **rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français, partout. C'est un défi immense quand on sait que près de 13 millions de Français ont peu voire pas du tout de compétence en la matière. Face à cette urgence, le Gouvernement s'est mobilisé pour faire de l'accès de tous aux usages du numérique une véritable politique publique déployée sur l'ensemble du territoire. Cela vient compléter les investissements publics sans précédent qui ont été faits en faveur du déploiement de la connexion internet (fixe et mobile) partout en France.**

250 millions d'euros sont mobilisés dans le cadre de France Relance pour développer plusieurs actions qui vous sont présentées aujourd'hui. Co-construit avec toutes les parties prenantes de l'inclusion numérique dont les collectivités locales, notre engagement repose sur trois axes : plus de formateurs, dans plus de lieux, avec plus de moyens.

Concrètement, 4 000 conseillers numériques France Services vont être recrutés et déployés pour proposer des ateliers d'initiation au numérique partout. Entièrement financé par l'État, c'est un enga-

gement très fort qui permettra d'accompagner massivement les Français dans les prochaines années et de soutenir l'emploi local.

Les lieux d'accueil seront également plus nombreux, modernisés, et rendus plus attractifs. Dans les espaces France Services, tout d'abord, où se tisse le lien entre les citoyens et les services publics, mais aussi dans les mairies, les bibliothèques, ou les tiers-lieux existants ou qui se créeront grâce à la dynamique que nous encourageons actuellement. 40 millions d'euros sont dévolus pour le déploiement de nouveaux modules d'accueil, conçus par des designers et artisans français.

Enfin des moyens supplémentaires serviront à outiller les aidants (secrétaires de mairie, travailleurs sociaux...) et à accélérer leur montée en compétence. Car ils sont le premier visage de l'accès aux droits pour les personnes qui en sont éloignées et ils peuvent orienter vers un professionnel de l'accompagnement au numérique. Nous généraliserons notamment Aidants Connect, un outil qui sécurise la relation entre l'aidant numérique et l'utilisateur pour ses démarches administratives.

Ce Plan de relance au service du numérique du quotidien, nous l'avons construit avec tous les acteurs de l'inclusion numérique qui, au plus près du terrain, nous font bénéficier de leur expérience et de leur savoir-faire. En regroupant nos efforts, nous serons le plus efficace. C'est avec eux que nous avons construit le Pass numérique, qui démontre son efficacité ; c'est avec eux qu'au printemps dernier ; la plateforme téléphonique Solidarité Numérique a vu le jour : qui avait apporté de l'aide à 18 000 personnes.

Alors continuons, accélérons. Nous sommes convaincus que ce grand plan pour le numérique du quotidien contribuera à l'égalité des chances, permettra l'émancipation individuelle, soutiendra la reprise économique et renforcera la cohésion sociale et territoriale dans notre pays.



DES NOUVEAUX SERVICES POUR LES FRANÇAIS DANS LES TERRITOIRES

L'objectif est simple :
pour mieux former, il faut plus
de professionnels, des lieux
équipés et multipliés,
plus d'outils pour les aidants.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE

Les conseillers numériques France Services pour former au numérique partout sur le territoire

4 000 conseillers numériques France Services recrutés, formés et financés pour développer des ateliers d'initiation et de perfectionnement sur le terrain.

Mais aussi :

- La reconnaissance du métier de « conseiller numérique France Services »
- Le financement du centre d'appel Solidarité Numérique utile pour

accompagner les personnes en difficulté avec le numérique notamment en période de confinement 01 70 772 372 et sur www.solidaritenumerique.fr



Des lieux plus attractifs près de chez vous

La conception et le déploiement de kits d'inclusion numérique accessibles et attractifs pour les bibliothèques, les centres sociaux, les mairies, les tiers-lieux, les associations caritatives, etc.



Des outils pour agir et une offre de formation pour les aidants numériques

- La généralisation du service public numérique « **Aidants Connect** » pour sécuriser le fait qu'un aidant réalise une démarche administrative pour le compte d'un usager et protéger les données personnelles.
- L'accompagnement de ces aidants professionnels vers une meilleure maîtrise des outils numériques et vers un rôle plus fort pour orienter les Français vers des conseillers numériques France Services.

LES SERVICES DÉJÀ DISPONIBLES

- Le **Pass numérique** pour financer les ateliers de formation
- Une communauté apprenante pour partager et s'inspirer : **Numérique en Commun[s]**
- Les **hubs territoriaux** pour structurer les acteurs locaux de l'inclusion numérique
- Le **Labo Société Numérique** pour mieux comprendre les enjeux et les besoins

Numérique en Commun[s] 2020

du 17 novembre au 17 décembre

Chaque année, depuis 3 ans, Numérique en Commun[s] rassemble chercheurs, agents publics, élus, professionnels du numérique, porteurs de tiers lieux qui travaillent ensemble à la construction d'un numérique qui soit plus inclusif, plus éthique, plus durable.

Cette année, l'édition nationale de Numérique en Commun[s] se tient dans un format adapté au contexte sanitaire :

- Le lancement de l'évènement aura lieu **le 17 novembre en direct de 10h à 12h30** avec la présence d'une quinzaine d'invités dont Cédric O, Francesca Bria, Sébastien Soriano, Henri Verdier, Valérie Peugeot, Marc-Eric Bobillier Chaumon, mais également des élus, des entreprises et des acteurs des terrains qui agissent pour l'inclusion numérique au quotidien.
- Exceptionnellement, **NEC se prolongera en ligne jusqu'au 17 décembre** > <https://numerique-en-communs.fr/>

8 parcours avec des masterclass, conférences, regards croisés, ateliers, rencontres avec des intervenants, livrables opérationnels, etc... seront proposés durant un mois.

- 1. Intégrer l'inclusion numérique dans sa politique territoriale**
- 2. Comprendre et mettre en oeuvre le pass numérique sur mon territoire**
- 3. Développer l'inclusion numérique au travail**
- 4. Développer de nouveaux lieux de médiation numérique sur mon territoire**
- 5. Inclure les usagers dans la conception des services numériques**
- 6. Penser l'impact écologique de son projet numérique**
- 7. Mettre les données au service des projets et des acteurs de mon territoire**
- 8. Miser sur les communs numériques pour garantir l'intérêt général**

UN PLAN DE RELANCE CO-CONSTRUIT AVEC LES PARTENAIRES

70

**réunions
menées**

200+

**personnes
sollicitées**

4 000

**heures de travail
de concertation**

LA STRATÉGIE NATIONALE POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

Ce qui a déjà été fait

Depuis 18 mois, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de l'inclusion numérique mettent en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la fracture numérique.

Cette stratégie comprend 3 axes :

- 1) Outiller et former les aidants (travailleurs sociaux, bénévoles, agents de service public, etc.) qui accompagnent ceux qui ne veulent pas et ne peuvent pas devenir autonomes avec les outils numériques et apportent des réponses aux urgences numériques (déclarer ses revenus à la CAF avant la date butoir, inscrire son enfant à la cantine, etc.)
- 2) Proposer aux personnes qui le peuvent et le veulent de se former avec des professionnels référencés et à proximité de chez eux en finançant ces formations et en soutenant la multiplication des lieux proposant ce type d'activités (espaces publics numériques, tiers-lieux, France Services, bibliothèques, centres sociaux, etc.)
- 3) Soutenir les initiatives des collectivités territoriales qui sont le bon échelon de mise en œuvre d'actions cohérentes et coordonnées en faveur des habitants et adaptées à leurs besoins.

Elle porte déjà ses fruits :

- 2 millions de pass numériques sont en cours de déploiement pour accompagner 400 000 personnes
- 13 territoires expérimentent Aidants Connect et contribuent à l'amélioration du service
- 170 tiers-lieux « Fabriques de Territoire » ont été soutenus
- 11 hubs territoriaux couvrant 67 départements outillent les structures locales et accompagnent les collectivités territoriales
- 20 grands territoires (agglomérations, départements et régions) sont soutenus par l'État et partagent entre eux les bonnes pratiques pour avancer plus vite.

Après avoir annoncé de nouvelles actions en février dernier, le Plan de relance est l'occasion de porter un coup d'accélérateur sans précédent en faveur de l'accompagnement des Français à l'appropriation des usages et services numériques.

En effet, la crise sanitaire nous impose d'être plus ambitieux notamment parce que le numérique devient cette ligne de vie qui permet de garder le lien avec ses proches, de télétravailler, d'accéder aux services publics et aux autres services essentiels, de consulter un médecin, etc.

En gardant la même méthode partenariale, il s'agit d'aller plus vite, plus loin.

Ce qui va être fait

Rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, c'est l'ambition de la mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique dans France Relance.

250 millions d'euros sont mobilisés afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et en proximité de chez eux.

C'est la condition nécessaire afin de maintenir un accès effectif aux droits, aux soins, à l'éducation, à l'information, d'une partie importante de nos concitoyens dans une situation de limitation des déplacements. C'est aussi un actif essentiel pour accélérer la reprise économique du pays qui reposera largement sur l'économie numérique.

Grâce à ce plan, le Gouvernement agit sur trois axes :



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**

1) 4 000 conseillers numériques France Services formés proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français ;



2) Un soutien aux réseaux de proximité qui proposent des activités numériques, partout ;



3) Des outils simples et sécurisés indispensables aux aidants (travailleurs sociaux, agents de collectivité territoriale, etc.) pour leur permettre de mieux accompagner les Français qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seuls et de mieux les orienter vers des conseillers numériques France Services.

Ces trois axes sont déclinés sous forme de nouvelle offre de services disponible pour les territoires, pour laquelle un cadre commun est défini. Des modalités opérationnelles « à la carte » sont activables en fonction des réalités locales.

4 000 conseillers numériques

France Services formés

proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français



CONSEILLER NUMÉRIQUE

L'État finance la formation et l'activité de 4 000 conseillers numériques France Services accueillis par des collectivités territoriales et les acteurs privés associatifs ou relevant de l'économie sociale et solidaire. L'État recrute aussi ces 4 000 conseillers en accord avec les structures accueillantes.

Dans les mairies, dans les bibliothèques, les France Services, les maisons de retraite et Ehpad, dans les centres d'action sociale, les associations de proximité, ces

conseillers numériques France Services assureront des permanences, organiseront des ateliers, proposeront des mini-formations afin de permettre à chacun, près de chez soi, de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien : protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, vérifier les sources d'information, faire son CV, vendre un objet, acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. Ils seront formés au préalable de

leurs activités et en continu afin d'offrir des services de qualité aux Français accompagnés mais aussi de préparer la pérennisation de leurs missions au-delà des 2 ans financés par l'État. Pour mieux répondre aux besoins du terrain, certaines modalités de mise en œuvre sont ajustables : un contrat de travail sur 2 ou 3 ans, une formation en ligne et/ou en physique. L'objectif est clair : renforcer toute structure qui agit en faveur de l'inclusion numérique.

En pratique

- Financement de 50 000 € par conseiller numérique France Services pour les collectivités (40 000 € pour les structures privées)
- Enveloppe globale de 200 millions d'euros
- Des formations, certifications et titres professionnels pour chacun des conseillers numériques France Services
- Une certification des compétences numérique grâce à PIX
- Une boîte à outils pour les conseillers numériques France Services (tutoriels, hotline, etc)
- Une boîte à outils pour les structures accueillantes (contrats types, etc)
- Une communauté professionnelle pour aller plus loin
- Une plateforme pour candidater pour devenir conseiller numérique France Services ou pour accueillir des conseillers numériques France Services conseiller-numerique.gouv.fr

En +

L'État accompagne la structuration de la filière et la reconnaissance du métier de « conseiller numérique France Services » notamment pour ceux qui sont déjà en poste, dans des collectivités ou ailleurs. Ils pourront bénéficier de dispositifs de Valorisation des Acquis de l'Expérience.



➔ **Devenez conseiller numérique France Services**

Candidatez sur
conseiller-numerique.gouv.fr

AXE 2

Soutien aux réseaux de proximité qui proposent des activités numériques



Proposer des solutions d'accompagnement des Français au numérique suppose aussi de favoriser la démultiplication d'espaces ou « corners » de proximité ouverts à tous, identifiables

et attractifs, qui soutiendront l'intervention des conseillers numériques France Services formés. Au-delà du soutien que l'État a déjà mis en œuvre pour les tiers-lieux, il s'agit ici de financer

la conception et la mise à disposition « sur étagères » de dispositifs d'accompagnement numérique en kit, déployables par les collectivités territoriales et des réseaux engagés.

3 modalités :

- Une campagne de labellisation des dispositifs existants et déclinables
- Un concours d'innovation pour la création de kits prêts à l'emploi en faisant appels à des designers français
- Un soutien à la conception de solutions pédagogiques

À partir des solutions recensées et *designées*, l'État proposera ensuite le financement de la production de ces solutions et kits pour les collectivités territoriales et les réseaux locaux (associations caritatives, tiers-lieux, etc.).

Il est proposé de mettre en place un accompagnement spécifique pour les mairies rurales, afin de les accompagner dans la mobilisation de fonds préfectoraux (DETR, DSIL) pour l'acquisition de matériel informatique ou des stations d'accueil.

En pratique

- Enveloppe globale : 40 millions d'euros
- Un concours d'innovation pour inventer de nouveaux dispositifs favorisant la formation des Français au numérique



Olivier Sichel
directeur général adjoint
de la Caisse des Dépôts

Faire en sorte que tous les Français aient accès au numérique et qu'ils soient à l'aise avec les outils digitaux est un enjeu majeur qui peut être relevé grâce à la collaboration et à l'action conjointe de tous les acteurs du tissu économique. C'est le rôle de la Banque des Territoires de se mobiliser au côté de l'État pour mettre en œuvre, rapidement et dans tous les territoires, le dispositif des conseillers numériques France Services. Cette collaboration s'inscrit dans la continuité des actions mises en place, par la Banque des Territoires, pour lutter contre les fractures numériques. »



Des outils simples et sécurisés indispensables aux aidants



Aidants Connect

Parce que l'inclusion numérique passe par l'intervention de nombreux acteurs de terrain non spécialisés dans le numérique (travailleurs sociaux, secrétaires de mairie, etc.), l'État a fait le choix d'investir pour les outiller et accompagner leur montée en compétences. Sans eux, il n'existe pas de solutions pour les urgences numériques. Sans eux, moins de chance qu'une personne en fragilité numérique aille se former.

5 millions d'euros sont mobilisés pour généraliser le déploiement d'Aidants Connect.

Aidants Connect est un service public numérique qui vise à sécuriser le fait qu'un aidant professionnel réalise pour le compte d'un usager une démarche administrative et à outiller l'accompagnement. Le plan de relance permet de généraliser son utilisation dans les différentes structures de proximité : France Services, médiathèques, espaces publics numériques, guichets de services publics de proximité, centres d'insertion et les structures d'aide juridictionnelle, etc. Ce nouveau service est développé au sein de l'Incubateur des

Territoires de l'ANCT.

Le numérique a souvent bouleversé leur travail sans que ces aidants soient sécurisés et formés à appréhender ces nouveaux outils dans leur quotidien professionnel. **5 millions d'euros serviront donc à accélérer la montée en compétences numériques de ces aidants**, en partenariat avec les organisations compétentes. Leur rôle est d'ailleurs crucial pour bien orienter les Français vers les conseillers numériques France Services.

En pratique

- Enveloppe globale : 10 millions d'euros
- Habilitation massive d'aidants numériques pour permettre au plus grand nombre d'entre eux de signer des mandats d'accompagnement auprès des usagers, dont en priorité les agents France Services



Claire Dubos et Sandrine Forjan
Faitout Connecté
(dans l'Aisne)

Les tiers lieux comme le Faitout Connecté sont des nouveaux modèles d'accès aux services publics. Ils sont indispensables voire salutaires pour nos concitoyens. Ils permettent de retisser du lien et de mettre l'humain au centre des démarches numériques. Les agents du Faitout béta-testent « Aidants connect » depuis le mois de février. L'usager signe un mandat d'une journée ou un an et nous donne la main sur la démarche à réaliser. Cet outil vient combler un manque et simplifie considérablement la tâche des agents. À ce jour, 181 mandats ont été réalisés. »

L'État soutient la réouverture du centre d'appel Solidarité Numérique durant les périodes de confinement. Après avoir aidé plus de 19 000 personnes au printemps, ce centre d'appel reprend son activité, cette fois-ci avec des médiateurs numériques financés par l'État.

En savoir + :

solidaritenumerique.fr // 01 70 772 372



Caroline Span
co-directrice
de la Mednum

Solidarité Numérique est une formidable aventure collective et un vrai projet fédérateur pour la médiation numérique. Créé alors du confinement en mars dernier, Solidarité numérique est un centre d'appel et de ressources pour accompagner toutes les personnes éloignées du numérique. En quelques semaines, nous avons accompagné plus de 19 000 personnes grâce à la mobilisation exceptionnelle de plus de 2 000 médiateurs numériques, travailleurs sociaux, agents France services ... On attend vos appels pour la relance de ce service ! »



Khalid El Guerrouji
de la régie de quartier
de Trélazé

Conjuguer une réponse aux habitants sur la question du numérique dans ce contexte de crise sanitaire et favoriser l'insertion professionnelle forment le défi que relèvent les régies de quartiers au quotidien et en participant à cette dynamique collaborative. »



UNE GAMME DE SERVICES ÉLARGIE POUR LES TERRITOIRES

En réponse à des besoins variés déjà identifiés

Acteur de l'inclusion numérique ou membre du grand public,
ce plan de relance agit pour vous.

JE SUIS

- Une collectivité territoriale
- Un acteur privé de l'inclusion numérique (association, entreprise de l'ESS)
- Un professionnel de la médiation numérique, du social ou de l'insertion
- Un particulier
- Un professionnel

JE VEUX

Accompagner au numérique

- Comprendre l'inclusion numérique
- Élaborer une stratégie locale
- Financer des actions d'inclusion numérique
- Rejoindre la communauté pour m'inspirer
- Créer un lieu numérique
- Recruter des conseillers numériques France Services

Être accompagné, aidé ou formé

- Dans mes usages quotidiens
- Dans mes usages citoyens
- Dans mes usages professionnels



Une offre de services étoffée par le plan de relance

Acteur de l'inclusion numérique

(collectivité territoriale, acteur privé, professionnel de la médiation numérique, du social ou aidant)

Public

(particulier ou professionnel)

La nouvelle offre de services pour les territoires...

Des conseillers formés

(les Conseillers numériques France Services)

Des forces vives pour accompagner votre public vers l'autonomie numérique

Pour vous engager, rien de plus simple : inscrivez-vous sur le site dédié > conseiller-numerique.gouv.fr

Des professionnels formés à disposition pour vous initier ou vous accompagner vers l'autonomie numérique, sur des usages du quotidien, citoyens ou professionnels.

Ces ateliers seront délivrés dès début 2021. Renseignez-vous auprès de votre collectivité.

Des lieux en proximité

Des infrastructures modulaires accessibles, attractives et identifiables financées par l'État.

Dès janvier 2021, vous pourrez candidater en tant que collectivité territoriale ou réseau accompagnant des publics pour en bénéficier.

La possibilité d'être accompagné au plus près de chez vous (mairie, France Services) dans un lieu de qualité.

Des outils pour agir

(Aidants Connect)

Un outil sécurisé et une formation pour vos agents.

Dès janvier 2021, bénéficiez de ce déploiement via la préfecture de département si vous faites partie du dispositif France Services, via un guichet d'habilitation sinon.

Des outils permettant aux agents à votre service de vous aider sans manipuler vos données personnelles.

Déployé dès janvier 2021, vous pourrez bénéficier de cet outil dès qu'il sera adopté près de chez vous.

Acteur de l'inclusion numérique

(collectivité territoriale, acteur privé, professionnel de la médiation numérique, du social ou aidant)

Public

(particulier ou professionnel)

Renforce le cadre développé depuis 18 mois déjà

Un financement pour faciliter (Pass numérique)

Un cofinancement de l'État qui agit comme effet de levier de l'action menée.

Vous pouvez recevoir un pass numérique et aller vous former dans une structure référencée et qualifiée. Il en existe déjà plus de 500 dans les territoires.

Une communauté pour échanger (Numérique en Commun[s])

Des événements avec l'écosystème pour faire émerger des actions, au niveau local comme national.

Des sessions sont organisées à travers la France. Toutes les informations sur le site : www.numérique-en-communs.fr

Des experts pour orienter (Hubs)

Des têtes de réseaux régionales des acteurs de l'inclusion numérique

Hub Antilles Guyane
Hub UltraNumérique
Hub PiNG Pays de la Loire
Hub du Sud
Hub ICI/ASTS
Hub AURA
HubERT
Hub Numérique inclusif Hauts de France
Hubik
Hub #MednumBFC
Hub La Méléé

Les informations détaillées de chaque hub sont disponibles sur leur site.

Des ressources pour penser (Le Labo)

Une plateforme de ressources pour comprendre les usages numériques de tous et orienter les politiques publiques.

Le site est en ligne et accessible à tous ici : <https://labo.societenumérique.gouv.fr/>

Des équipes de déploiement (ANCT)

Des équipes disponibles pour accompagner l'élaboration de votre projet.



Valérie Simonet
présidente du Conseil
départemental de la Creuse

Le numérique prend aujourd’hui une place centrale dans les préoccupations de nos concitoyens et des collectivités locales. Si pouvoir disposer de ces réseaux de communication est une priorité, savoir comment les utiliser et en connaître toutes les opportunités est tout aussi important. Avec l’appui de l’Europe et de l’État, il nous appartient de conjuguer nos forces pour faciliter la transformation numérique de nos territoires et l’accès de notre population à ces nouvelles technologies. »



Aurélie Salin
chargée de mission Inclusion
numérique dans les Pyrénées
Atlantiques

Dans les Pyrénées-Atlantiques, nous avons une approche spécifique de la médiation numérique issue de nos réalités et constats de terrain. Itinérance, proximité et lien social sont des besoins essentiels de nos publics éloignés du numérique. Nous savons que l’appropriation du numérique par tous passe par plus de moyens humains. Pour couvrir ces besoins croissants et compléter nos actions dans la continuité de notre collaboration avec l’État, le plan de relance va nous permettre d’aller plus vite et plus loin, notamment via le recrutement de médiateurs numériques. »



Guillaume Lahoz
Union nationale des PIMMS

L’accompagnement numérique est un métier à part entière qui, au-delà de l’aspect technique, nécessite également une approche sociale. Les PIMMS se positionnent exactement au confluent de ces savoir-faire et accompagnent une partie des publics éloignés du numérique, notamment en matière d’accès aux droits. Depuis 25 ans, nous faisons de la formation et de la professionnalisation de nos médiateurs un enjeu majeur. Nous nous associons donc pleinement à ces initiatives de l’État. »



Frédéric Bardeau
président et co-fondateur
de Simplon

Le déploiement de milliers de conseiller.es numériques France Services, formés en tant que professionnels de la médiation numérique, au cœur des territoires et au service de la population en difficulté avec les usages numériques dans le cadre du Plan de Relance du Gouvernement est indispensable autant qu’un moyen puissant de créer de nouveaux emplois durables. Nous ne raterons pas cette chance historique. »



Marie Cohen-Skalli
co-directrice
d’Emmaus Connect

L’inclusion numérique c’est 80 % d’humain et 20 % d’informatique. Les premiers acteurs à faire face à cette fracture sont les travailleurs sociaux et les structures associatives locales. Certaines zones sont dépourvues de tout service d’accompagnement. Cette crise sanitaire révèle à quel point il est urgent de changer d’échelle. Pour y arriver, il est nécessaire d’agir ensemble (secteur privé et public) en aidant les structures sociales à mettre en place des solutions locales, au plus près des publics, sans démultiplier les étapes des parcours d’insertion. Emmaus Connect se mobilisera accompagner la montée en puissance de nombreux conseillers numériques France Services »

CONTACT PRESSE

Service presse de Jacqueline Gourault,
ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les
collectivités territoriales

Tél : 01 44 49 89 06

Mél : communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr

Service presse de Cédric O,
secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des
Communications électroniques auprès de la Ministre de la Cohésion
des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Tél : 01 53 18 43 10

Mél : presse@numerique.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*